

faels cap pahir

20

20

Mon tres-honore' seigneur,

Voici La copie des manuscrits, qui sont portés en ce pays depuis peu de Venise. i'en ai vu une partie, ils sont bien écrits, en chauactere lisibles. si V.S. en desire la veue, pour contracter puis apres avec la veue qui les possede, il vous plaira de m'en faire scauoir vostre inclination; Je doibs bien-tost m'en aller à Utrecht, et alors ne feray scauoir vostre inclination. Il vous plaira de me rooyer ce registre, afinque il pueille estre monstre à quelqu'autheur, vostre desir ne s'y portant point. Je vous ai envoyé, suivant ma promesse, par mon Cousin mr. Persin, uno letter du Duc D'Albe; respond que l'aurez recue. Et quant il vous sera commode, r'attendray un mot de mesponce, demanderant cependant de grande affection, et sincerement

Peut estre que quelqu'imprimeur d'Amsterdam achetera ces manuscrits pour les mettre au jor, et alors tout le monde en pourra jouir.

Monsieur

Vostre tres-chéissant et tres-
obligé serviteur

Die Dordrecht
ce 2. d'Aoist 1653.

André Colvius

Mijn Heer Constantijnhuygens
Den Haag

5 Grans-Huyghen

201.

